



Rapport annuel 2011–2012

Voir au-delà du risque



L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada; il s'agit d'une organisation auto-réglementée et dirigée par ses membres. Notre code de déontologie exige les normes d'intégrité personnelle les plus élevées de la part de nos membres. Nous nous vouons au service de la population en veillant à ce que les services et les conseils actuariels fournis soient de la plus haute qualité.

Notre principe directeur

Dans la conduite de ses activités et programmes, l'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres.

Ce que nous faisons

Les actuaires font appel à leurs connaissances spécialisées des mathématiques de la finance, des statistiques et de la théorie du risque pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les régimes de retraite, les institutions financières, les organismes de réglementation, les gestionnaires du risque et les décideurs. La désignation de Fellow de l'ICA (FICA) est requise afin d'effectuer les fonctions actuarielles stipulées dans les lois fédérales et provinciales; les actuaires ont le devoir de sauvegarder les intérêts financiers des Canadiens.

Les endroits où nous pratiquons

La plupart des Fellows de l'ICA sont à l'emploi de firmes d'experts-conseils et de sociétés d'assurance-vie, tandis que les autres travaillent dans le domaine des assurances IARD, de la réassurance, au sein d'universités, de la fonction publique et de l'industrie. Les actuaires s'emploient activement à mettre à profit leurs compétences dans le nouveau domaine de la gestion du risque d'entreprise (GRE).

Répartition des FICA actifs par domaine d'emploi

Firmes d'experts-conseils	44 %
Sociétés d'assurance-vie	31 %
Sociétés d'assurances IARD	8 %
Sociétés de réassurance	5 %
Fonction publique	4 %
Autres (universités, GRE, etc.)	8 %

2011–2012

Une année riche en défis et en réussites

Il nous fait plaisir de vous présenter le rapport annuel le plus récent de l'Institut canadien des actuaires.

L'année qui vient de se terminer a été une période fascinante pour la profession actuarielle, tant au Canada que sur la scène internationale, et l'Institut a joué un rôle de premier plan dans de nombreux domaines importants.

Chaque année, les dirigeants de l'Institut, ses milliers de membres et son Secrétariat œuvrent sans relâche afin de s'assurer que les services offerts au public par les actuaires canadiens atteignent les plus hauts niveaux d'excellence possibles et qu'ils servent d'exemples pour les autres. Les initiatives présentées dans ce rapport ne donnent qu'un aperçu des efforts soutenus de l'ICA.

Conseil d'administration de l'ICA 2011-2012



Constitution Square,
Ottawa, siège de l'ICA



Président

James K. Christie
M.Sc., MBA, FICA, FCAS

Secrétaire-trésorier

Martin Roy
B.Sc.Act., FICA, FSA

Administrateurs

Louis Adam
B.Sc.Act., FICA, FSA

Richard Bisson
B.Sc.Act., FICA, FSA, MAAA

Stephen P. Bonnar
B.Math., FICA, FSA

Président désigné

Simon R. Curtis
B.Sc., FICA, FSA

Ex officio

David R. Dickson
B.Sc.Act., FICA, FSA
(président, Direction de
l'admissibilité et de la formation)

Sylvie Charest
B.Sc.Act., FICA, FSA

William F. Chinery
B.Math., FICA, FSA

Claude A. Ferguson
B.Sc.Act., FICA, FSA

Présidente sortante

Micheline Dionne
B.Sc., FICA, FSA, MAAA

Marc-André Melançon
B.Sc.Act., FICA, FSA
(président, Direction des
services aux membres)

Jacqueline B. Friedland
BBA, FICA, FCAS, MAAA

Jacques Lafrance
B.Sc., FICA, FSA

Michel St-Germain
B.Sc., FICA, FSA

Phil M. Rivard
B.Comm., FICA, FSA
(président, Direction de
la pratique actuarielle)

Christopher J. Townsend
MBA, B.Math., FICA, FCAS

Anne Vincent
MBA, B.Sc.Act., FICA, FSA

Paul M. Winokur
B.Sc., FICA, FSA, MAAA

Aperçu des événements clés

Les actuaires sont prêts à relever les défis que l'avenir peut leur réserver.



Participants de l'Assemblée annuelle de l'ICA l'an dernier.

À titre d'organisme national représentant les actuaires canadiens, l'ICA est à l'avant-garde des discussions portant sur de nombreux enjeux critiques touchant les Canadiens.

Qu'il s'agisse des régimes de retraite, de l'assurance-vie, des soins de santé ou des placements, les actuaires jouent un rôle essentiel dans les organisations de tout type et de taille variée.

En plus de leur travail quotidien au sein des sociétés financières, des gouvernements et d'autres institutions, les membres de l'ICA ont contribué au débat public sur les questions suivantes au cours des 12 derniers mois :

- **Sécurité financière.** Les mémoires présentés par l'ICA aux gouvernements et aux organismes de réglementation ont fait valoir, par exemple, l'importance des améliorations du financement de l'assurance-emploi afin de stimuler un accroissement de l'activité financière. Des membres chevronnés de l'Institut ont fait des présentations à des politiciens clés sur des sujets variés à haute visibilité.
- **Régimes de pension agréés collectifs (RPAC).** L'ICA a présenté des suggestions détaillées sur la façon d'assurer la réussite des RPAC et d'encourager davantage de Canadiens à épargner de manière efficace en vue de leur retraite.

- **Régime d'assurance-maladie.** L'ICA a affirmé à un comité de la Chambre des communes que les actuaires pourraient jouer un rôle de premier plan dans l'amélioration du système de soins de santé. Les actuaires possèdent les compétences et les connaissances voulues pour analyser les pressions exercées sur le financement du régime d'assurance-maladie, les changements démographiques associés à la population vieillissante au Canada et les conséquences des nouvelles technologies médicales sur le coût et la qualité des prestations de services de santé.

L'Institut a également mis l'accent sur les nouveaux enjeux touchant la profession et les méthodes visant à perfectionner les services offerts au public.

L'Institut a notamment :

- mené un sondage approfondi auprès des membres, pour la première fois en six ans, dont les résultats ont entraîné la formulation de certaines recommandations ayant pour but de rehausser la profession;
- continué à publier des conseils (tels que des notes éducatives et des documents de recherche) en vue d'aider nos membres à suivre des pratiques exemplaires;
- mis au point le **Programme d'agrément universitaire** et créé le titre d'**associé de l'ICA (AICA)**;
- obtenu le droit de décerner le titre de **Certified Enterprise Risk Analyst (analyste agréé du risque d'entreprise) (CERA)** à titre d'association signataire.

L'ICA s'est également penché sur certaines autres initiatives durant la dernière année, notamment le renforcement des liens avec des organisations externes, telles qu'un partenariat avec la firme Gestion de portefeuille Natcan dans le but d'élaborer une courbe de taux d'actualisation comptable, et la hausse du profil des actuaires canadiens grâce à la participation à des foires de l'emploi au Québec et en Ontario.



Les plus récents actuaires à devenir Fellows de l'ICA, ou FICA, se rassemblent durant l'Assemblée annuelle.

Entre-temps, le Secrétariat et les commissions de l'ICA ont organisé des assemblées, des colloques et des webémissions afin de veiller à ce que nos membres se tiennent à la fine pointe de la pratique actuarielle et qu'ils utilisent leurs compétences de façon optimale.

Le ralentissement économique a causé des situations difficiles pour de nombreuses personnes et entreprises, et les organisations financières ont dû réagir en conséquence, ce qui a soulevé de nouveaux défis pour les actuaires au Canada et ailleurs. À l'échelle mondiale, les membres de la profession actuarielle élaborent constamment de nouvelles méthodes en vue d'améliorer les services qu'ils offrent à leurs clients, et l'ICA n'y fait pas exception.

Les actuaires sont des experts de la planification, car ils savent aider les gens à atténuer les risques. Comme vous pouvez

le constater d'après les initiatives de la dernière année et les renseignements figurant dans les pages suivantes, les membres de l'ICA sont prêts à relever les défis que l'avenir peut leur réserver.



Rapport du président



par **JAMES CHRISTIE**
Président

L'année qui vient de se terminer en fut une de changement pour l'Institut.

Le changement s'est amené relativement en douce, mais nombre des nouveaux développements survenus auront néanmoins une incidence importante sur l'Institut et sur ses membres au cours des années à venir.

Au cours de la dernière année, le Conseil d'administration a consacré une énergie considérable à exprimer de façon claire et succincte une vision de l'avenir de l'ICA. Lors de sa réunion de juin 2012, le Conseil entend mettre la dernière main à cette vision. En attendant, la vision est suffisamment consensuelle pour permettre à l'Institut de mieux harmoniser et coordonner ses démarches bénévoles vastes et variées.

Le plus important changement cette année réside peut-être dans l'attention accrue portée à l'attraction de nouveaux membres et de candidats actuaires beaucoup plus tôt dans leur carrière :

- Un Programme d'agrément universitaire, qui prendra son envol en septembre prochain, offrira un nouveau cheminement stimulant (se reporter à la page 9).
- Le nouveau titre d'AICA permettra aux personnes qui aspirent à devenir actuaires à adhérer à l'Institut beaucoup plus tôt dans leur carrière.
- On a demandé aux présidents et présidentes de toutes les commissions et de tous les groupes de travail de s'efforcer davantage de recruter, au besoin, des membres plus récents.
- Nous avons mis sur pied un nouveau forum électronique, le Réseau ICA, afin de permettre aux personnes intéressées par la carrière d'actuaire à établir un lien officiel avec l'Institut avant d'obtenir la qualification qui leur permettra d'adhérer à l'Institut.

- L'ICA est désormais sur Twitter.

En 2011, l'Institut a mené un sondage complet auprès des membres, le premier depuis 2005. L'information recueillie nous a été précieuse pour évaluer la satisfaction des membres et déterminer les éléments qui requièrent le plus qu'on leur accorde une attention accrue. Nous avons désormais l'intention de mener des sondages approfondis auprès des membres tous les cinq ans. Dans le but d'obtenir une réaction plus immédiate et régulière, nous mettrons sur pied un Groupe d'écoute des membres.

Afin de mieux comprendre les attentes des employeurs des actuaires et de nos membres envers l'Institut, la présidente sortante, le président désigné, le directeur général et moi-même avons mené une suite d'entrevues avec un échantillon représentatif d'employeurs établis au Canada.

En 2011, dans le cadre de ses démarches soutenues pour accroître le rôle des actuaires canadiens dans le domaine de la gestion du risque d'entreprise (GRE), l'Institut s'est vu accorder l'autorisation de décerner le titre de CERA (analyste agréé du risque d'entreprise). Nous avons également coparrainé le Symposium sur la GRE tenu à Washington D.C., et mis sur pied une Commission sur la gestion des risques afin de mettre la GRE en application à l'Institut.

Conformément à son objectif d'accroître l'influence exercée par les actuaires sur l'établissement des politiques publiques, l'Institut a adressé plus de 25 mémoires aux organismes législatifs et de réglementation.

Enfin, en 2015, l'Institut célébrera son 50^e anniversaire. Nous avons déjà amorcé la planification afin d'optimiser la visibilité dont jouira la profession actuarielle au Canada.



Mes objectifs pour 2012-2013

- Veiller à répondre aux besoins des membres plus jeunes de la profession et à accroître leur participation au sein de l'ICA.
- M'assurer que l'ICA est bien organisé et qu'il est prêt à relever les défis associés à la mondialisation croissante de la profession.
- Soutenir l'élan créé par la mise en œuvre du titre d'AICA.
- Veiller à ce que l'ICA maintienne son regard soutenu vers l'extérieur et travaille de manière efficace avec tous les intervenants externes qui sont les plus importants pour nous.
- Encourager l'ICA à assumer des responsabilités accrues en ce qui a trait à la formation des actuaires au Canada, en consolidant les relations déjà établies avec nos partenaires en matière d'éducation.



par **SIMON CURTIS**
Président désigné

Rapport du directeur général



par MICHEL SIMARD
Directeur général

L'équipe constituée du Secrétariat de l'ICA et de ses bénévoles obtient encore cette année une moyenne au bâton fort enviable. Nous avons parfois frappé la balle au-delà de la clôture, nous l'avons très souvent frappée en lieu sûr et nous avons été rarement retirés sur trois prises.

Un des aspects intéressants de ce partenariat réside dans le fait que mises à part certaines responsabilités dévolues au

directeur général, il n'est décrit nulle part dans la *Loi constituant en corporation l'Institut canadien des actuaires ou dans les Statuts administratifs*. Les fonctions et les responsabilités du Secrétariat se sont toutefois développées et affinées au cours des 47 dernières années afin de soutenir le Conseil d'administration et ses directions, commissions et groupes de travail bénévoles.

Voici seulement quelques exemples de projets de coopération mis en œuvre par cette formidable équipe afin de réaliser les nombreux mandats de l'Institut :

- Nous avons d'abord procédé à la relocalisation de notre siège social. Le déménagement en soi et tous les préparatifs connexes ont eu lieu pendant la période précédant l'Assemblée annuelle, le Cours orienté vers la pratique et le processus de facturation des cotisations annuelles. La planification, la coopération et le travail acharné du personnel du Secrétariat ont permis un déménagement sans heurt et la mise en œuvre simultanée de tous ces projets.
- Le lancement du Programme d'agrément universitaire et du titre d'AICA ont nécessité beaucoup d'efforts du personnel du

Secrétariat et d'un grand nombre de bénévoles, et nous y consacrons encore beaucoup d'énergie.

- Au chapitre de la formation continue, nous avons organisé des activités fructueuses telles que le Colloque pour l'actuaire désigné, le Colloque sur les investissements, le Colloque sur les régimes de retraite de même que des webémissions captivantes.
- Plus de 25 mémoires ont été élaborés, fruits de la collaboration entre le personnel du Secrétariat et une formidable équipe de bénévoles.
- Chaque année, l'Institut fait des placements publicitaires dans les deux langues officielles. Cette année, pour la première fois, la publicité a été diffusée sur le Web.
- Le Secrétariat a également assuré un soutien professionnel et administratif au Conseil des normes actuarielles, au Conseil

de surveillance des normes actuarielles, à la Commission de déontologie et à la Fondation actuarielle du Canada.

- Au cours de l'année, le Secrétariat a implanté une nouvelle structure de rémunération du personnel assortie d'un système de gestion du rendement.

Ces progrès, et bien d'autres, n'auraient pas pu être réalisés sans la passion d'un grand nombre de personnes. Mais les perspectives économiques demeurent sombres, tandis que la demande à l'égard de meilleurs et plus nombreux services demeure toujours pressante. En cette période où les défis se multiplient alors que les cordons de la bourse se resserrent, j'aimerais saluer les efforts déployés au quotidien par le personnel du Secrétariat pour assurer le succès de notre organisation de même que le soutien indéfectible que leur accordent nos membres et nos bénévoles.



Constitution Square

Le Secrétariat

- Le Secrétariat représente le centre administratif de l'ICA. Situé à Ottawa, il comprend un personnel dévoué de 18 membres répartis dans quatre services. L'adjointe de direction et l'actuaire résident, Chris Fievoli, FICA, FSA, relèvent en outre du directeur général. Cette équipe assure la publication des documents, assiste les membres, coordonne la traduction, fournit le soutien aux bénévoles, maintient notre site Web et remplit de nombreuses autres fonctions.
- Au cours des 12 derniers mois, le Secrétariat a déménagé ses bureaux de la rue Metcalfe au complexe de grande renommée Constitution Square, situé sur la rue Albert. Le déménagement est survenu en raison de l'expiration du bail de l'ICA ainsi que de la nécessité d'occuper des bureaux plus modernes et prestigieux qui reflètent davantage l'importance et le statut croissants de l'Institut dans le monde des affaires canadien et international.

Direction de la pratique actuarielle



par PHIL RIVARD
Président, DPA

Les 12 derniers mois ont constitué une autre période occupée pour la Direction de la pratique actuarielle. Les documents d'orientation suivants ont été publiés au cours de l'année :

Notes éducatives :

- Risques financiers inhérents aux régimes de retraite interentreprises et régimes de retraite à prestations cibles;
- Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi;
- Conseils pour l'évaluation du passif des contrats d'assurance pour 2011 et l'examen dynamique de suffisance du capital (EDSC) pour les assureurs IARD et les assureurs-vie;

- Conseils au sujet des avis sur l'équité exigés par la *Loi sur les sociétés d'assurances* aux termes du projet de loi C-57 (2005);
- Évaluation du passif des contrats d'assurance-vie universelle;
- Conseils sur les hypothèses pour les évaluations de liquidation hypothétique et de solvabilité.

Documents de recherche :

- Provisionnement des régimes publics d'assurance pour préjudices corporels;
- Recommandation au sujet des exigences de capital pour l'assurance maladies graves;
- Étalonnage des rendements des actions pour le passif des fonds distincts.

Je désire souligner en particulier quelques initiatives stratégiques qui mettent en lumière le rôle important que joue l'ICA à l'égard de la protection et de la promotion des intérêts du public.

La Commission des rapports financiers des compagnies d'assurance-vie a effectué beaucoup de recherche et de



Quelques-uns des documents publiés par la Direction de la pratique actuarielle en 2011-2012

modélisation aux fins de l'élaboration de critères d'étalonnage actualisés visant le rendement des actions pour le passif des fonds distincts. Cette commission publiera

sous peu des conseils relatifs à la couverture du passif des fonds distincts, ainsi que de nouveaux conseils concernant les critères d'étalonnage des taux d'intérêt.

Le Groupe de travail sur le projet de loi C-57 a publié des conseils relatifs à la préparation des avis actuariels exigés par le projet de loi C-57.

La Commission d'indemnisation des accidents du travail travaille à l'élaboration de conseils relatifs aux réclamations futures pour maladie professionnelle, de même que de conseils concernant les hypothèses de meilleure estimation relatives à l'inflation et les hypothèses de rendement des placements, un secteur où les approches diffèrent considérablement d'une pratique à l'autre.

Au chapitre des régimes de retraite, un groupe de travail a élaboré des conseils concernant le calcul d'une courbe de rendement de taux d'actualisation des régimes de retraite et autres avantages sociaux postérieurs à la retraite. Ce groupe de travail a ensuite choisi un tiers externe ayant les ressources et les compétences nécessaires à la publication mensuelle de courbes de rendement accessibles sans frais au public et à nos membres. Un autre groupe de travail effectue également des recherches sur les marges aux fins des évaluations en continuité des régimes de retraite à prestations déterminées.

Recherche de solutions

La Direction de la pratique actuarielle a un certain nombre de questions à prendre en considération en ce qui concerne les hypothèses économiques de meilleure estimation :

- Historiquement, les divers domaines de pratique ont adopté différentes approches à l'égard de l'élaboration d'hypothèses économiques de meilleure estimation. Dans certains cas, ces différences peuvent être attribuables aux exigences faisant partie intégrante des normes de pratique.
- Notre crédibilité en tant que profession est susceptible d'être remise en question si nous adoptons différents points de vue à l'égard d'une chose aussi élémentaire qu'une hypothèse de taux d'inflation.
- La Direction de la pratique actuarielle cherchera à établir des approches communes à l'échelle des domaines de pratique, mais cela ne sera pas chose facile.



Direction de l'admissibilité et de la formation



par **DAVID DICKSON**
Président, DAF

Ce fut de nouveau une année stimulante pour la Direction de l'admissibilité et de la formation (DAF), au cours de laquelle d'importants progrès ont été réalisés.

Le Programme d'agrément universitaire (PAU), conçu par Rob Stapleford et la Commission de l'agrément, a été mis en œuvre. Dix universités canadiennes ont obtenu l'agrément à l'égard de cours qui seront dispensés à

compter de septembre 2012. Les étudiants pourront se voir attribuer par l'ICA des crédits pour les examens FM/2, MFE/3F, MLC/3L et C/4 en complétant les cours agréés et en obtenant au moins les notes minimales exigées aux fins de l'admissibilité telles qu'établies par la Commission de l'agrément.

De plus, par suite du travail de la Commission de l'agrément, la Commission sur les relations académiques, présidée par Mathieu Boudreault, a vu le jour. Cette commission a comme mandat d'accroître l'engagement des universités au sein de l'ICA et de la profession et d'accroître l'engagement de la profession au sein des universités.

L'initiative visant à augmenter la valeur de l'adhésion pour les associés entraîne plusieurs changements qui entreront en vigueur le 1^{er} juin 2012. Sous la direction de Jason Vary, un groupe de travail a mené des groupes de discussion et des sondages afin de savoir pourquoi de moins en moins d'associés adhéraient à l'ICA et dans le but de trouver des façons de stimuler leur participation.

Par suite de ces démarches, on a accru les exigences de l'ICA relatives à l'éducation, et les associés pourront désormais utiliser

le titre professionnel d'AICA et auront le droit de vote après cinq ans d'adhésion au sein de l'Institut.

Ce projet a également donné naissance à une Commission des nouveaux membres et à un Groupe de réseautage actuariel. Dans l'avenir, l'Institut fera la promotion de ces nouveaux



avantages auprès des candidats actuaires se trouvant aux premiers stades de leur carrière.

Voici quelques-unes des autres initiatives en cours :

- Élaboration de programmes d'éducation permanente pour tous les domaines de pratique par la Commission de l'éducation permanente, dirigée par Angelita Graham;
- Planification de l'assemblée annuelle du 50^e anniversaire prévue en 2015 par un groupe de travail présidé par Gary Walters;
- Évaluation d'un programme pilote de mentorat, qui associera des actuaires d'expérience avec de nouveaux arrivants dans la profession;
- Élaboration d'une stratégie en matière d'éducation, laquelle orientera nos initiatives à cet égard au cours des dix prochaines années.

Demeurez à l'écoute pour en savoir plus au sujet de ces initiatives et d'autres projets en 2012-2013.

Le titre d'AICA

- Afin d'être admissibles au titre d'associé de l'ICA (AICA), les candidats sont tenus de satisfaire aux exigences d'admissibilité actualisées de l'Institut en vigueur le 1^{er} juin 2012 ou être un associé de la Society of Actuaries ou de la Casualty Actuarial Society, ou encore détenir le titre de Certified Enterprise Risk Analyst (analyste agréé du risque d'entreprise) (CERA).
- Le titre d'AICA peut être utilisé par tous les associés admissibles de l'ICA à compter du 1^{er} juin 2012.
- Un associé verse des cotisations différentes d'un Fellow de l'ICA — un titre qui est reconnu dans une série de dispositions législatives et réglementaires — et possède des droits de vote différents.

Programme d'agrément universitaire

- Dix universités canadiennes ont obtenu l'agrément en vue de l'année universitaire qui s'amorcera en septembre 2012.
- Des exemptions de certains examens préliminaires techniques seront accordées par l'ICA aux étudiants en actuariat de ces universités, qui se sont soumises à un processus d'évaluation rigoureux.
- Pour être en mesure de se voir accorder une exemption, les étudiants doivent obtenir une note minimale, déterminée conjointement avec l'ICA.
- Les exemptions accordées visent des examens menant à l'obtention des statuts d'associé (AICA) et de Fellow (FICA) de l'ICA.

Direction des services aux membres



par **MARC-ANDRÉ MELANÇON**
Président, DSM

Je suis heureux de profiter des quelques lignes qui me sont réservées pour souligner une partie des accomplissements réalisés par la Direction des services aux membres (DSM), les diverses commissions qui s'y rapportent et les nombreux membres de l'ICA qui se portent bénévoles afin de les concrétiser.

Au chapitre de la recherche, qui demeure au centre des priorités des membres et du Conseil d'administration, la Sous-commission de recherche en assurances IARD a été créée afin de desservir plus adéquatement ce segment de notre effectif. Cette sous-commission a déjà un premier projet de recherche en démarrage, qui portera sur les dommages liés à l'eau. En 2011, l'Étude sur les taux de cessation d'invalidité de longue durée en assurance collective a été publiée, ainsi que celle sur la mortalité dans les rentes individuelles. En ce qui concerne les études ayant une portée qui est davantage d'ordre public, nous avons réalisé un sondage sur les risques liés à la retraite, tels que perçus par la population canadienne.

Durant la dernière année, l'ICA a répondu à de nombreuses demandes de commentaires ou d'informations de la part d'agences gouvernementales ou d'associations. Ces réponses ont été préparées par des groupes de membres bénévoles et des experts dans le domaine d'expertise du sujet. Nous croyons en l'importance d'intervenir dans les enjeux publics où les actuaires peuvent contribuer de façon tangible, avec une perspective axée sur les faits et l'analyse. Par exemple, il suffit de penser

aux annonces récentes concernant la hausse planifiée de l'âge auquel les prestations de la Sécurité de la vieillesse sont versées pour prendre conscience de l'ampleur des enjeux.

Un autre fait marquant de la dernière année fut la réalisation du « Rapport sur le Sondage approfondi de 2011 auprès des membres », révélant les opinions de plus de 1 100 membres de l'Institut. Ce rapport comprend 17 recommandations suggérant des manières par lesquelles l'ICA peut améliorer davantage son soutien des membres et rehausser la profession.

Ces réalisations ne représentent que quelques exemples parmi les nombreux projets complétés par la DSM et ses diverses commissions en 2011-2012. Je vous invite à nous faire part de vos commentaires, suggestions et idées de projets et ce, tout au long de l'année.



L'année a été riche en mémoires de l'ICA déposés au Parlement et à d'autres organisations.

Reconnaissance des bénévoles

- L'écoute des membres de l'ICA et la prestation du meilleur service à leur endroit, tant au niveau professionnel qu'éducatif, constituent la raison d'être de la Direction des services aux membres. À l'exemple des autres directions et commissions, nous oublions souvent de souligner que tous ces projets sont menés **pour** nos membres, **par** nos membres. Nous tenons à remercier chacun d'entre vous, membres bénévoles, de consacrer du temps personnel à l'avancement de votre profession et au partage de vos talents et de votre expertise au bénéfice de tous. À plus d'un point de vue, il s'agit d'une expérience de vie qu'il est difficile de reproduire dans le contexte d'un emploi... et qui saura vous être bénéfique tout au cours de votre carrière.
- Voici quelques statistiques sur le bénévolat au sein de l'ICA :
- Plus de 449 bénévoles dévoués répartis entre 46 directions, commissions et groupes de travail;
- En 2011, 156 membres ont commencé un mandat pour un total de 218 nouveaux mandats auprès de commissions et de groupes de travail (plusieurs membres se sont joints à plus d'un groupe).

Survol de l'exercice financier



par **MARTIN ROY**
Secrétaire-trésorier

En 2011-2012, l'Institut canadien des actuaires (ICA) a enregistré un excédent de 291 469 \$ sur un revenu total de 5 millions \$, comparativement au profit prévu de 34 520 \$, pour un écart positif de 256 949 \$.

Cet écart par rapport aux prévisions est principalement attribuable à ce qui suit :

- La participation aux assemblées et aux colloques de l'ICA a été moins élevée que prévu, entraînant une baisse des recettes. Ce taux de participation réduit a eu une incidence positive sur les dépenses variables relatives aux assemblées, notamment les frais occasionnés par l'atteinte du seuil minimal relatif aux chambres d'hôtel ainsi que la nourriture et les

brevages. L'ICA a également annulé un événement prévu destiné aux non membres. Les recettes globales issues des assemblées et des colloques ont été de 53 000 \$ inférieures à ce qui avait été prévu au budget, et les dépenses associées aux assemblées et aux colloques affichent une baisse globale de 106 000 \$.

- Les recettes globales issues des webémissions ont été de 82 000 \$ inférieures à ce qui avait été prévu, tandis que les dépenses associées aux webémissions ont été de 36 000 \$ inférieures au budget en raison d'une diminution du nombre de présentations qui ont eu lieu.
- Les remboursements de frais de déplacement ont été de 47 000 \$ en deçà des prévisions budgétaires et les dépenses relatives aux assemblées ont été de 36 000 \$ en deçà des prévisions budgétaires.
- Grâce à une révision des dépenses relatives aux relations publiques et gouvernementales, nous avons réalisé une économie de 19 000 \$.

- Le secteur des publications a concouru à produire un écart budgétaire positif de 28 000 \$.
- Les dépenses liées à nos nombreux projets de recherche étaient de 33 000 \$ supérieures à ce qui avait été prévu au budget en raison du progrès notable de nombreux projets au cours du dernier trimestre de l'année.

L'actif financier de l'ICA est comptabilisé à sa valeur marchande plutôt qu'à son coût amorti ou à son prix d'achat. Les gains ou les pertes non réalisés sur l'actif investi ne sont comptabilisés dans le budget d'exploitation que lorsqu'ils sont effectivement réalisés. En 2011-2012, l'Institut a enregistré des pertes non réalisées cumulatives de 108 462 \$.

Dans l'ensemble, l'excédent non affecté se chiffre à 3 480 635 \$, ce qui représente 66 pour cent des recettes prévues de 5 250 000 \$ figurant au budget de l'exercice 2012-2013 approuvé par le Conseil d'administration. On prévoit pour 2012-2013 un budget global excédentaire de 20 000 \$.

Les assemblées et colloques de l'ICA



- Une des sources de revenu les plus importantes de l'ICA provient de la multitude de ses événements. Chaque année, des milliers d'actuaires assistent à notre Assemblée annuelle et à des colloques spécialisés et webémissions portant sur le travail des actuaires désignés, des experts dans le domaine des investissements et des régimes de retraite, et sur de nombreux autres sujets. Tous les conférenciers invités à ces événements sont des chefs de file dans leur domaine, et il s'agit de dates importantes au calendrier des actuaires.
- Grâce au soutien de nos commanditaires, l'ICA arrive à maintenir les droits d'inscription à chaque événement au minimum tout en s'assurant de la présence de conférenciers d'expérience inoubliables.
- Pour de plus amples renseignements sur nos événements, consulter www.actuaires.ca.



Toronto, lieu de l'Assemblée annuelle de cette année

L'information financière



Tél./Tel: 613 739 8221
Télééc./Fax: 613 739 1517
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
1730 St-Laurent Boulevard
Suite 100
Ottawa ON K1G 5L1 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant sur le sommaire de l'information financière

Aux membres du conseil d'administration

Le sommaire de l'information financière ci-joint, qui comprend le bilan résumé au 31 mars 2012 et l'état des revenus et dépenses résumé pour l'exercice clos à cette date, sont tirés des états financiers audités de l'Institut canadien des actuaires pour l'exercice clos le 31 mars 2012. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 29 mai 2012.

Le sommaire de l'information financière ne contient pas toutes les informations requises par les principes comptables généralement reconnus du Canada. La lecture du sommaire de l'information financière ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités de l'Institut canadien des actuaires.

Responsabilité de la direction pour le sommaire de l'information financière

La direction est responsable de la préparation du sommaire de l'information financière conformément aux états financiers audités pour l'exercice clos le 31 mars 2012.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le sommaire de l'information financière, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, «Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés».

Opinion

À notre avis, le sommaire de l'information financière de l'Institut canadien des actuaires pour l'exercice clos le 31 mars 2012 constitue un résumé fidèle de ces états financiers, conformément aux états financiers audités pour l'exercice clos le 31 mars 2012.

Comptables Agréés, experts-comptables autorisés
Ottawa, Ontario
Le 29 mai 2012

Le sommaire de l'information financière ci-dessous a été extrait des états financiers annuels de l'Institut canadien des actuaires (ICA), qui ont été audités par BDO Canada srl., comptables agréés, experts-comptables autorisés. Les états financiers complets sont disponibles sur le site Web de l'ICA.

Sommaire de l'information financière pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 et comparaisons pour 2011

	2012 (000 \$)	2011 (000 \$)
ACTIFS		
Actif à court terme		
Encaisse	\$ 977	\$ 609
Débiteurs	5	30
Frais payés d'avance et intérêts courus	240	185
	<u>1 222</u>	<u>824</u>
Placements	3 781	3 990
Immobilisations corporelles	259	138
Fonds international d'éducation	10	10
	<u>\$ 5 272</u>	<u>\$ 4 962</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	\$ 451	\$ 422
Revenus reportés	893	794
	<u>1 344</u>	<u>1 216</u>
Avantages incitatifs relatifs au bail reportés	-	2
ACTIFS NETS		
Investis dans les immobilisations corporelles	260	136
Affectés d'origine interne - FIE	10	10
Affectés d'origine interne - recherche	177	244
Non affectés	3 481	3 354
	<u>\$ 5 272</u>	<u>\$ 4 962</u>
REVENUS		
Cotisations des membres	\$ 3 656	\$ 3 255
Assemblées et colloques	1 181	1 051
Revenus de placements	187	197
Publicité et divers	53	79
	<u>5 077</u>	<u>4 582</u>
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	\$ 1 605	1 438
Honoraires professionnels	951	866
Assemblées et colloques	684	630
Remboursements des frais de voyage, de réunions et prix aux bénévoles	401	405
Impression, traduction, fournitures et services	342	327
Loyer et dépenses d'exploitation	329	342
Dotations en personnel, voyages et divers	196	232
Recherche - études et sondages	278	237
	<u>\$ 4 786</u>	<u>\$ 4 477</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	\$ 291	\$ 105

Seeing Beyond Risk

Canadian Institute of Actuaries
Institut canadien des actuaires



Voir au-delà du risque